

5.4-ENR019



Manuel de prélèvement du laboratoire



10 rue du Colonel Driant

75001 Paris

Tel : 01.53.45.86.85

Horaires du laboratoire :

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

# TABLE DES MATIERES

	1
<b>PRELEVEMENT AU LABORATOIRE</b>	4
<i>VERIFICATION DES SALLES DE PRELEVEMENT</i>	4
<i>PRISE DU DOSSIER</i>	4
<i>VERIFICATION DE L'IDENTITE DU PATIENT</i>	4
<i>VERIFICATION DE LA PRESCRIPTION</i>	4
<i>RENSEIGNEMENTS CLINIQUES</i>	4
<i>PRELEVEMENT</i>	5
<i>ELIMINATION DES DECHETS</i>	5
<i>TRANSMISSION EN ZONE TECHNIQUE</i>	5
<b>IDENTITO-VIGILANCE</b>	6
<i>A L'ACCUEIL</i>	6
<i>ETIQUETTES D'IDENTIFICATION</i>	6
<i>AU PRELEVEMENT</i>	6
<i>EN TECHNIQUE</i>	7
<b>CHOIX, ORDRE ET TEMPS D'AGITATION DES TUBES</b>	8
<b>FICHE DE SUIVI MEDICAL</b>	10
<b>TRAITEMENT DES DEMANDES D'ANALYSES</b>	11
<i>DEMANDES TRAITEES PAR LE LABORATOIRE</i>	11
<i>CRITERES D'ACCEPTATION</i>	11
<i>VERIFICATION DE L'IDENTITE</i>	11
<i>AVANT-VISITE</i>	12
<i>ANALYSES DEMANDEES</i>	12
<i>CHARGE DE TRAVAIL DU LABORATOIRE</i>	12
<i>NON-CONFORMITE</i>	12
<i>TRAITEMENT DE L'URGENCE</i>	12
<i>TRAITEMENT D'UNE DEMANDE D'ANONYMAT</i>	13
<i>RENSEIGNEMENTS CLINIQUES</i>	13
<i>INFORMATIONS A DONNER AU PATIENT LORS DE LA PRISE EN CHARGE DE SA DEMANDE</i>	13
<i>CAS PARTICULIERS</i>	13
<b>FICHE DE TRANSMISSION DE PRELEVEMENT/SUIVI MEDICAL</b>	15
<b>CRITERES D'ACCEPTATION ET DE REJET DES ECHANTILLONS</b>	16
<b>TRAITEMENT DES DEMANDES D'ANALYSES SANS PRESCRIPITON ECRITE OU HORS NOMENCLATURE</b>	17
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT SANGUIN</b>	18
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT VAGINAL</b>	20
<b>INSTRUCTION D'AUTO PRELEVEMENT VAGINAL</b>	21
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT URETRAL OU GENITAL CHEZ L'HOMME</b>	22
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT MYCOLOGIQUE</b>	23
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT ORL</b>	24
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT NASO-PHARYNGE POUR COVID-19 PAR PCR EXPRESS</b>	25
<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT DE PUS SUPERFICIEL (BAGE)</b>	26

<b>INSTRUCTION DE PRELEVEMENT TEST RESPIRATOIRE A L'UREE HELICOBACTER PYLORI: HELI-KIT®</b>	<b>27</b>
<b>LISTE DES ANALYSES NECESSITANT DES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES</b>	<b>28</b>
<b>QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC DU PALUDISME</b>	<b>30</b>
<b>PRECONISATIONS POUR LE PATIENT : RECUEIL D'URINE POUR ECBU 2 EME JET</b>	<b>31</b>
<b>RENSEIGNEMENTS CLINIQUES ECBU</b>	<b>31</b>
<b>PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES URINES DE 24H</b>	<b>33</b>
<b>PRECONISATION ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES RECUEIL DE SELLES</b>	<b>34</b>
<b>PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES SCOTCH-TEST</b>	<b>36</b>
<b>PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES COMPTE D'ADDIS (HLM)</b>	<b>37</b>
<b>CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT AU PRELEVEMENT</b>	<b>38</b>
<b>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT EXPOSITION AU SANG OU AUTRE LIQUIDE BIOLOGIQUE</b>	<b>39</b>
<b>CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT THERMIQUE OU CHIMIQUE</b>	<b>40</b>
<i>CONDUITE A TENIR FACE A UN RISQUE THERMIQUE</i>	<i>40</i>
<i>CONDUITE A TENIR FACE A UN RISQUE CHIMIQUE</i>	<i>40</i>
<b>ELIMINATION DES DECHETS</b>	<b>41</b>
<b>LISTE DES SOUS-TRAITANTS</b>	<b>43</b>
<b>CATALOGUE DES ANALYSES REALISEES AU LABORATOIRE</b>	<b>44</b>

## VERIFICATION DES SALLES DE PRELEVEMENT

Les salles de prélèvement sont réapprovisionnées régulièrement au cours de la journée en fonction des besoins par les préleveurs et l'aide laboratoire.

La conformité du matériel utilisé est vérifiée par les préleveurs lors de l'utilisation. La péremption est contrôlée mensuellement par les préleveurs. La traçabilité des numéros de lots de tubes est notée sur le tableau 5.3-ENR006 dans chaque salle de prélèvements.

## PRISE DU DOSSIER

Après enregistrement, les dossiers sont déposés par ordre chronologique d'enregistrement dans la bannette prévue à cet effet à l'accueil. Les préleveurs prennent les dossiers par ordre chronologique d'enregistrement et appellent le patient au minimum par sa civilité (Mr, Mme, Melle, enfant), et son nom.

## VERIFICATION DE L'IDENTITE DU PATIENT

Se référer à la procédure 5.4-PR002 « Identito-Vigilance »

Dans le cas où les résultats sont postés au patient, le préleveur vérifie que l'adresse est correcte. Quand il est convenu que le laboratoire appelle le patient pour lui dire que ses résultats sont prêts, le préleveur vérifie aussi le numéro de téléphone du patient et son adresse mail si le patient désire un envoi par mail.

Dans le cas d'une discordance avec la carte vitale, se référer à l'instruction 5.4-INS019 « Conduite à tenir en cas de discordance entre la carte vitale et l'identité du patient »

S'il y a une non-conformité, Celle-ci sera enregistrée selon la procédure des non-conformités « 4.9-PR002 ».

## VERIFICATION DE LA PRESCRIPTION

Dans la salle de prélèvement le préleveur vérifie la cohérence entre la prescription et l'enregistrement. Il vérifie en particulier :

- la conformité de la prescription
- la conformité d'enregistrement du prescripteur
- la conformité d'enregistrement des analyses

Ces vérifications constituent une revue de contrat. Toute non-conformité est enregistrée et traitée selon la procédure en vigueur.

Le préleveur s'assure également de la conformité des conditions de prélèvement comme elles sont décrites dans le manuel de prélèvement (état de jeûne, périodes de repos pour les paramètres le nécessitant (prolactine)...) )

## RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Le préleveur renseigne la « fiche de suivi » 5.4-ENR016. Cette fiche est ensuite remise dans le dossier avec l'ordonnance et sera scannée par les secrétaires dans le dossier du patient de façon à ce que le biologiste puisse y avoir accès au moment de la validation. L'original sera archivé et détruit au bout de deux mois.

## PRELEVEMENT

Les prélèvements sont réalisés suivant les modalités décrites dans le manuel de prélèvement. Le matériel à utiliser est celui décrit dans le manuel de prélèvement.

Pour les analyses sous-traitées, le préleveur se réfère au document 5.4-INS013 et au référentiel du sous-traitant

Le préleveur se reporte au manuel de prélèvement pour savoir quels échantillons prélever.

Le préleveur appose ses initiales sur la fiche de suivi pour les patients « externes » et paraphe la prescription pour les patients « société ». Le préleveur identifie les échantillons devant le patient avec les étiquettes d'identification. Il prend bien soin d'étiqueter les échantillons avec les étiquettes correspondant aux automates lorsqu'elles existent en respectant les règles décrites dans le manuel de prélèvement et les tubes correspondants aux analyses prescrites (tube sec avec ou sans gel, tube EDTA, tube citraté...).

En cas de demande urgente, le préleveur surligne (Stabilo..) le numéro du patient sur les échantillons concernés, les transmet le plus rapidement possible et prévient de l'urgence la zone technique.

Après prélèvement, les dossiers sont remis au secrétariat pour que Les prescriptions des patients externes et sociétés soient scannées dans le dossier par le secrétariat ainsi que la fiche de suivi pour la traçabilité du préleveur.

L'élimination des déchets contaminés et non contaminés est faite selon l'instruction en vigueur 5.2-INS003 « Elimination des déchets ».

## ELIMINATION DES DECHETS

L'élimination des déchets contaminés et non contaminés est faite selon l'instruction en vigueur 5.2-INS003 « Elimination des déchets ».

## TRANSMISSION EN ZONE TECHNIQUE

Les échantillons sont transmis en zone technique par les préleveurs eux-mêmes ou par le technicien en poste à la paillasse de décantation ou les techniciens du RDC au moins une fois par heure.

Lorsque l'échantillon nécessite un traitement particulier de façon urgente, ou lorsqu'il s'agit d'une demande urgente, le préleveur le transmet juste après le prélèvement en zone technique et prévient le technicien en poste à la paillasse de décantation qu'il y a un prélèvement à traiter d'urgence.

## A L'ACCUEIL

### 1. Patients externes

Lors de l'enregistrement des dossiers, les secrétaires doivent vérifier l'identité du patient via l'ordonnance, la carte vitale et la fiche de suivi médical préalablement remplie par les patients « 5.4-ENR016 ».

En cas de discordance entre l'identité affichée par la carte vitale et l'identité présente sur l'ordonnance ou sur la fiche de suivi médical se référer à l'instruction 5.4-INS019 « Conduite à tenir en cas de discordance carte vitale – identité du patient »

### 2. Patients sociétés

Lors de l'enregistrement des dossiers, les secrétaires doivent vérifier avec le patient l'identité figurant sur l'étiquette du 3eme étage présente sur la prescription.

### 3. Cas d'une demande de groupe sanguin

Pour tous patients ayant une demande de groupe sanguin, la secrétaire réclame une pièce d'identité et la scanne dans le dossier du patient.

## ETIQUETTES D'IDENTIFICATION

A l'enregistrement du dossier une planche d'étiquettes est éditée par dossier patient.

Chaque étiquette comprend les données suivantes :

- Nom d'usage
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Numéro identifiant unique
- En fonction des analyses, peuvent également figurer : les analyses demandées, le nom de l'automate, le code barre, le nom de naissance, le nom du préleveur.

## AU PRELEVEMENT

Le préleveur appelle dans la salle d'attente, le nom figurant sur la planche d'étiquette, en cas d'homonymie le prénom est précisé.

Dans la salle de prélèvement, le préleveur vérifie l'identité du patient (nom d'usage, de naissance, prénom, date de naissance) figurant sur la planche d'étiquettes en les faisant dire par le patient lui-même puis en vérifiant avec lui l'orthographe.

Dans le cas du groupe sanguin, le patient est prié d'épeler son nom d'usage, prénom, nom de naissance et date de naissance. Le préleveur écrit ces données ainsi que le sexe du patient manuellement et en majuscules sur l'étiquette dédiée au tube de Groupe sanguin.

Ensuite, le préleveur identifie les échantillons devant le patient avec les étiquettes. Il trace la vérification de l'identité en cochant la case prévue à cet effet sur la fiche de suivi médical ou en la notant sur la prescription du CMETE.

S'il y a une non-conformité, Celle-ci sera enregistrée selon la procédure des non-conformités « 4.9-PR002 ».

## EN TECHNIQUE

Pour les demandes de groupes sanguins ou de RAI, les techniciens procèdent en zone technique à une double saisie, vérifiant la concordance entre les données d'identité transmises par le SIL et les informations figurant sur l'étiquette du tube : Se référer au Mode Opérateur 5.5-MO020 « Mode Opérateur WADIANA »

Dans le cas où il n'y a qu'un seul tube pour deux postes différents (un seul tube à partager pour deux automates), les techniciens passent le tube dans un premier automate, puis collent l'étiquette du deuxième automate par-dessus l'étiquette déjà présente sur le tube en vérifiant le nom, le prénom et la date de naissance. Néanmoins, les techniciens doivent essayer de laisser visible le nom, prénom et date de naissance de la première étiquette afin de pouvoir justifier de la bonne identité.

Pour les analyses réalisées en technique manuelle, les techniciens vérifient avant chaque analyse le nom et le prénom présent sur l'échantillon par rapport aux identités présentes sur les feuilles de travail du poste listant les numéros de dossiers par analyse.

# CHOIX, ORDRE ET TEMPS D'AGITATION DES TUBES

5.4-INS031

## CHOIX, ORDRE ET RETOURNEMENT DES TUBES

<b>Personnel concerné</b>	Préleveurs : Techniciens de laboratoire, infirmières et biologistes					
<b>Ordre des tubes</b>	<p style="text-align: center;">*Les tubes <u>quantiférons</u> sont à prélever après le tube héparinate de lithium et avant le tube EDTA</p>					
<b>Choix des tubes</b>	Se référer au catalogue des analyses du laboratoire (5.4-INS007) et guide des analyses des sous-traitants pour les examens envoyés.					
<b>Retournement Des tubes</b>						<b>6 fois</b>
	Activateur de coagulation + gel → sérum	Activateur de coagulation + gel → sérum	Grand EXT	Grand EXT	Sans gel	
						<b>6 à 8 fois</b>
sang total ou plasma EDTA	Héparine de lithium + gel → plasma hépariné <u>avec</u> gel	Grand Héparine de lithium → plasma hépariné <u>sans</u> gel				
	Citrate de sodium → plasma citaté				<b>4 à 5 fois</b>	



AVV simple

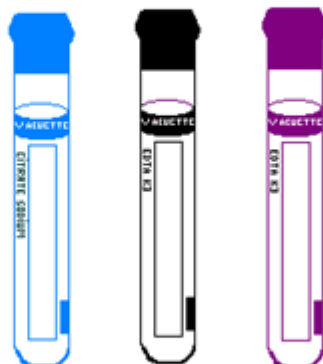


A tout cela il convient d'ajouter :

Si patient sous anticoagulant  
ou problème de plaquettes  
ou société ORANO/AREVA, FRAMATOME, IPEV  
=> prendre un tube citrate de coagulation

Si patient des société suivantes :  
TGI, TRANSOCEAN, SAIPEM, FRAMATOME, AIR LIQUIDE  
TOTAL, PERENCO et CREDIT AGRICOLE  
=> prendre un tube pour VS

Si antécédent de diabète  
Ou société AIR LIQUIDE, TRANSOCEAN  
=> prendre un tube citrate



Patient avec prescription CMETE ou extérieure

Se référer au catalogue des analyses du laboratoire (5.4-INS007) pour les analyses réalisées au laboratoire et au guide des analyses des sous-traitants pour les examens envoyés.

5.4 ENR016

## FICHE DE SUIVI MEDICAL



<u>Mr. Mme</u>	Mlle <del>Enf.</del>	Nom d'usage :	
		Nom de naissance ( <i>même si identique</i> ) :	
		Prénom :	
		Date de naissance :	
Adresse complète ( <i>n°, rue, CP, ville</i> ) :			
CP :		ville :	
N° Téléphone ( <i>joignable en journée</i> ) :			
Adresse <u>mail</u> ( <i>si envoi des résultats par mail</i> ) :			
<input type="checkbox"/> Atteste avoir pris connaissance du document 4.4-ENR006			
<u>et</u> accepte les conditions			
		Signature	
<input type="checkbox"/> A jeun	Heure du dernier repas, collation ou boisson sucrée :		<input type="checkbox"/> Non à jeun
Poids :		Date des dernières règles (si bilan hormonal) :	
Traitement :			
Si dosage de médicament, précisez le nom, la dose et heure de la dernière prise :			

### RESERVE AU LABORATOIRE

Heure de prélèvement :	-Si groupe sanguin : transfusion < 4 mois	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
	-Si RAI : injection de <del>Rophyllac</del>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
	<u>si</u> oui : date :	dose :	
But de l'analyse (diagnostic suspecté, symptômes, suivi de traitement...) :			
Prélèvement difficile	<input type="checkbox"/>	Initiale du préleveur :	
Mail	Fax	Poste	Médecine du travail
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Labo			
<input type="checkbox"/>			
CB	Chèque	Espèces	
Règlement aux résultats	A régler		
<input type="checkbox"/> Vérification de prescription et identité			
<input type="checkbox"/> Rendu des résultats			

## DEMANDES TRAITÉES PAR LE LABORATOIRE

- Prescription provenant d'un Médecin du CMETE
- Prescription pour les patients AVV (avant visite) 5.4-ENR010. Le prélèvement est effectué selon le bilan standard du CMETE.
- Ordonnance médicale d'un Médecin de ville
- Ordonnance des Médecins du travail
- Demande personnelle du patient (sans prescription médicale)
- Analyse supplémentaire demandée par le patient ou le prescripteur au biologiste

Le laboratoire permet la dispense des frais sur présentation d'une prescription médicale, de la carte vitale et de la carte mutuelle en cours de validité et reconnue par le concentrateur.

Ces documents sont conservés selon la procédure en vigueur 4.13.PR001 « gestion des enregistrements et archivage »

## CRITERES D'ACCEPTATION

### Prescription du CMETE : Fiche navette

Elle devra comporter au minimum les éléments suivants :

- Paraphe du Médecin
- Numéro de dossier du 3<sup>ème</sup> étage (DRS)
- Nom et prénom du patient

### Ordonnance médicale

Elle devra comporter au minimum les éléments suivants avec une homogénéité d'écriture (afin de s'assurer qu'aucun élément n'a été rajouté par le patient) :

- Nom, numéro Finess, adresse, numéro de téléphone et / ou de fax du prescripteur.
- Date de la prescription.
- Nom, prénom et date de naissance du patient. L'identité du patient doit correspondre à celle de l'ordonnance (vérification par la carte de sécurité sociale).
- Analyses demandées.
- Signature du prescripteur
- Tampon du prescripteur

Conformément au décret 2002-660, lorsque le prélèvement est effectué par un professionnel de santé, l'ordonnance devra être accompagnée d'une fiche de transmission de prélèvement (5.4-ENR018).

Si la prescription (ordonnance et documents associés) ne fournit pas d'éléments cliniques pertinents suffisants, le biologiste médical s'attache à les obtenir auprès du prescripteur ou du patient et les enregistre dans le dossier informatique.

L'acceptation de l'ordonnance vaut revue de contrat. La saisie du dossier dans l'informatique est la traçabilité de cette revue. Un scan de l'ordonnance est conservé afin d'assurer l'exactitude de la saisie du dossier.

Dans le cas où une analyse ne serait pas réalisée, un commentaire est renseigné, par le biais de l'enregistrement de l'analyse « COMM », pour préciser les raisons de la non-réalisation.

## VERIFICATION DE L'IDENTITE

La vérification de l'identité s'effectue selon la procédure 5.4-PR002 « Identito-vigilance »

## AVANT-VISITE

Le patient, déjà prélevé, revient de sa consultation avec la fiche navette. Dans le cas de selles non données en avant-visite et demandées par le médecin, la secrétaire ou l'aide de laboratoire redemande un échantillon en expliquant au patient qu'un résultat peut être exigé pour 3 raisons :

- Exigence du pays de destination pour la délivrance d'un VISA
- Exigence de la société pour l'aptitude
- Symptômes

Si l'émission de selles est impossible, la secrétaire ou l'aide de laboratoire note « refus » sur la Fiche navette.

La secrétaire enregistre le détail des analyses selon la prescription du médecin.

## ANALYSES DEMANDEES

Certaines analyses nécessitent le respect d'exigences particulières au moment du prélèvement. Les conditions de prélèvement doivent donc être respectées. Des préconisations pour le patient sont disponibles à l'accueil, la liste des interférences Médicaments/ Aliments (5.4-ENR017) ainsi que la liste des analyses nécessitant l'obtention de renseignements particuliers (5.4-ENR014) sont disponibles sur logiciel documentaire.

D'autre part si une modification de prescription est nécessaire (bonnes pratiques, incompatibilités d'actes à la nomenclature...), seul le biologiste médical est habilité pour réaliser cette modification qui sera tracée dans le dossier du patient (en PF1 T → Inser : « Adaptation de la prescription »). Le biologiste veille à obtenir l'accord du prescripteur (sauf en cas d'urgence ou d'indisponibilité).

## CHARGE DE TRAVAIL DU LABORATOIRE

Le biologiste contrôle en permanence la charge de travail et garantit qu'il dispose des moyens et ressources nécessaires pour répondre aux demandes d'analyses.

## NON-CONFORMITE

Si un ou plusieurs de ces critères ne sont pas respectés, se référer à l'instruction 5.4-INS023.

## TRAITEMENT DE L'URGENCE

Lorsque la **notion d'urgence** est notée sur l'ordonnance, signalée oralement par le patient, le prescripteur ou le préleveur, ou enregistrée sur la fiche de suivi médical 5.4-ENR016, les actions suivantes sont déclenchées :

- Le dossier est saisi dans l'informatique avec le **code URG1** si l'urgence concerne une analyse sous-traitée. Dans le cas où la prescription comporte d'autres analyses sous-traitées non urgentes, un autre dossier est enregistré avec ces analyses afin de ne pas bloquer la validation biologique du laboratoire sous-traitant.
- Le prélèvement est alors identifié avec un **marquage Jaune (surligneur)**. Il est transmis immédiatement en technique et traité en priorité. **La secrétaire prévient le biologiste et la technique**. Dans le cas où il y aurait 2 dossiers (urgent et non urgent) pour le laboratoire sous-traitant, prévoir des tubes dans chaque sachet sauf difficulté de prélèvement, auquel cas, une décantation sera nécessaire.
- **A chaque paillasse, le technicien prévient le biologiste dès validation des analyses dont il a la charge.**
- Au secrétariat, la fiche de suivi est conservée dans la pochette rouge prévue à cet effet.
- Régulièrement, la secrétaire rappelle au biologiste la présence de l'urgence.
- Après validation biologique, **le biologiste communique les résultats** au prescripteur et **saisit l'analyse URG 1**, ce qui clôt la prise en charge de l'urgence.

## Cas des urgences administratives pour les patients des sociétés adhérentes :

Un traitement en urgence des analyses peut être demandé pour certains patients des sociétés adhérentes dans le cadre d'une urgence administrative et non d'une urgence médicale (départ imminent, demande de visa en cours).

Ces demandes sont alors saisies dans l'informatique avec le code URG2. Elles sont identifiées par un marquage jaune et traitées rapidement. Lorsque l'analyse est terminée, le technicien saisit l'analyse URG2.

## **TRAITEMENT D'UNE DEMANDE D'ANONYMAT**

Lorsqu'un patient demande l'anonymat, le nom et le prénom du patient sont remplacés par un code constitué de la manière suivante:

Nom à enregistrer = 3 premières lettres du Nom+AN

Prénom à enregistrer = Prénom du patient

Ce code se substituera aux nom et prénoms du patient dans tous les documents du laboratoire (y compris la fiche de suivi médical).

Le code SYSLAM sera donc 3 premières lettres du nom+AN/prénom du patient

Lors de la saisie du dossier une carte du laboratoire est remise au patient sur laquelle est collée son étiquette d'identification. Il lui est précisé qu'aucun résultat ne pourra lui être remis sans présentation de cette carte.

*Exemple :*

*Mr DUPONT patrice*

*Code anonymat : nom =DUPAN prénom = patrice*

*Code syslam : DUPANPAT*

## **RENSEIGNEMENTS CLINIQUES**

Les renseignements cliniques sont recueillis au moment du prélèvement et notés sur la fiche de suivi médical pour chaque patient « sécurité sociale ».

Les renseignements cliniques sont recueillis au moment du prélèvement et notés sur la prescription des patients AVV pour les patients « société » lorsque les prélèvements sont réalisés avant la visite médicale.

Pour les patients « société » les renseignements sont disponibles sur les dossiers informatiques du Centre Médical (consultables par les biologistes)

## **INFORMATIONS A DONNER AU PATIENT LORS DE LA PRISE EN CHARGE DE SA DEMANDE**

### Au niveau de la réception du laboratoire :

La secrétaire indique au patient la nature des prélèvements (sanguin, cutané, génital...), elle précise au patient si les analyses vont être effectuées au sein de notre laboratoire ou si elles seront traitées dans un laboratoire sous-traitant, elle signale les analyses classées hors nomenclature.

Si le patient doit effectuer lui-même un prélèvement, la secrétaire lui remet les récipients de recueil ainsi que les fiches de recommandations à suivre pour une réalisation correcte des prélèvements.

Pour chaque demande d'analyse formulée oralement, se référer au paragraphe 4.12.a).

La secrétaire de l'accueil informe le patient sur le montant à régler.

### Dans la salle de prélèvement :

La préleveuse présente au patient le déroulement du prélèvement. Elle lui indique le délai ainsi que les modalités de rendu des résultats (elle explique notamment que pour les sérologies VIH, les résultats ne pourront pas être remis à une tierce personne et nécessite la présentation de la carte de rendu des résultats comportant le numéro de dossier).

## **CAS PARTICULIERS**

#### **a) Cas où un patient se présente sans prescription ou Prescription orales d'examen**

- En l'absence d'ordonnance, la secrétaire demande au biologiste de vérifier avec le patient la pertinence du/des analyses demandées . L'acceptation de la demande par le biologiste est tracée dans le SIL en PF1T

La secrétaire fait remplir par le patient une « Fiche de consentement » (5.4-ENR015), cette fiche comprend :

- Identification complète du patient (nom, prénom, date de naissance, sexe)
- Le nom du médecin à contacter en cas de résultats perturbés
- La liste des analyses demandées par le patient :
- Le montant des analyses à régler
- La date
- La signature du patient

Enregistrer ensuite le dossier

Le patient est informé que cette demande ne peut être prise en charge par la sécurité sociale, des conditions de prélèvement, de réalisation de l'analyse et du délai de rendu des résultats.

- Un prescripteur demande à ce que des analyses soient ajoutées à une prescription existante pour un de ses patients :

Il sera demandé au prescripteur une nouvelle ordonnance avec la prescription supplémentaire et on l'informerait que cela peut entraîner un nouveau prélèvement si les analyses ne peuvent être réalisées sur les échantillons déjà prélevés pour des raisons de délai de conservation, de quantité ou de qualité des échantillons prélevés, etc.

En cas de nouveau prélèvement un nouveau dossier sera créé, sinon les analyses seront ajoutées au dossier existant avec d'éventuelles mentions de réserves (analyses réalisées sur prélèvement conservé par exemple).

Selon les cas on s'assurera de l'accord du patient (HIV ou analyses HN par exemple) cf : 5.4-ENR015

#### **b) Prescriptions d'analyses hors nomenclature**

Un formulaire d'acceptation est signée par le patient (cf : 5.4-ENR015).

#### **c) Prélèvement effectué par un professionnel de santé**

Conformément au décret 2002-660, lorsque le prélèvement est effectué par un professionnel de santé, l'ordonnance devra être accompagnée d'une fiche de transmission de prélèvement (5.4-ENR018)

#### **d) Patients mineurs**

- pour les mineurs (<18 ans), aucune analyse ne peut être réalisée sans ordonnance (même avec le consentement d'un représentant légal)
- sur présentation d'une ordonnance : La présence d'un parent est obligatoire pour toutes les analyses sauf celles qui ont trait aux MST, la contraception ou les interruptions volontaires de grossesse.

#### **e) Alerte pop-up en hématologie à l'enregistrement**


La secrétaire enregistre l'analyse « FA » en plus des analyses demandées et prévient le technicien en poste.

#### **f) Demande d'un test PCR ou sérologie COVID-19**

Se référer au document 5.4-INS051 « Traitement d'une demande de COVID-19 »



# CRITERES D'ACCEPTATION ET DE REJET DES ECHANTILLONS

 5.4-INS024

CRITERES VERIFIES	NON-CONFORMITE DETECTEE	DECISION CONCERNANT L'ECHANTILLON	SOLUTIONS ALTERNATIVES
<b>Heure de prélèvement</b>	Délai de transmission trop important	Refus de l'échantillon et joindre le préleveur pour un nouveau prélèvement en lui précisant les conditions (tube, délai d'acheminement)	Dans le cas d'échantillons précieux (nature du prélèvement, nourrisson, urgence absolue), se référer au biologiste qui est habilité à émettre une dérogation
<b>Conditions de transport</b>	Température préconisée non respectée		
<b>Identification de l'échantillon</b>	Absence de nom sur les tubes ou nom illisible		
	Absence d'une ou plusieurs informations (nom, prénom, date de naissance)	Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention de l'information (sauf pour les groupes → rejet)	Dans le cas d'absence de la date de naissance et d'obtention différée, l'examen peut être réalisé sans être validé
	Absence du nom de jeune fille sur le tube de groupe sanguin	Acceptation du prélèvement sous réserve d'obtention des informations nécessaires	
<b>Renseignements de la fiche individuelle de prélèvement</b>	Se référer à la fiche d'instruction 5.4-INS023 « contrôle des prescriptions »		
<b>Adéquation échantillons / modalités de prélèvement</b>	Inadéquation entre le type de tube et l'analyse demandée	Demande d'un nouveau prélèvement	
	Recueil des urines de 24 heures non conforme ou non fait	Demande d'un nouveau prélèvement	
<b>Qualité de l'échantillon</b>	Tube hémolysé, ictérique ou lactescent	Vérification des interférences analytiques et signalement sur le compte-rendu	Décision prise de l'exécution ou non de l'analyse avec l'avis du biologiste
	Tube coagulé pour analyse nécessitant du sang total ou pour échantillon d'hémostase	Demande d'un nouveau prélèvement	
<b>Quantité d'échantillon</b>	Volume inapproprié	Demande d'un nouveau prélèvement	
<b>Autres critères</b>			<b>Voir le biologiste</b>



# TRAITEMENT DES DEMANDES D'ANALYSES SANS PRESCRIPITON ECRITE OU HORS NOMENCLATURE

5.4-ENR015

*Ce document permet de tracer les demandes d'analyses formulées oralement ou hors nomenclature*

- Demande d'analyses supplémentaires par rapport à une ordonnance existante
- Demande d'analyses sans ordonnance
- Accord pour la réalisation d'analyses hors nomenclature
- Refus d'analyses prescrites (à préciser) :  
Le prescripteur en sera informé sur le compte-rendu
- } Visa du biologiste :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :  H  F

Analyses demandées :

❖

❖

❖

Coller ici une étiquette du dossier

**Obligatoire : Médecin à contacter en cas de résultats perturbés : .....**

En signant ce document, je reconnais avoir été informé :

- Des conditions de prélèvement
- Du lieu de réalisation de ces analyses
- Du délai et des modalités de rendu des résultats
- Du montant à payer
- Du fait que ce montant ne pourra pas être pris en charge par la sécurité sociale


Je m'engage à régler le montant de..... correspondant aux analyses citées ci-dessus.

Fait à .....

Le .....

Signature

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT SANGUIN

 5.04-INS008

<b>Préleveurs</b>	Technicien de laboratoire Infirmier(e) Biologiste
<b>Conditions</b>	A jeun ou non, en fonction des analyses à réaliser. Pour les analyses sous-traitées, se référer au guide des analyses du sous-traitant.
<b>Matériel</b>	<p>Fauteuil de prélèvement Aiguilles sécurisées à usage unique Corps de pompe garrot gants Solution hydro alcoolique Alcool à 70° dénaturé Antiseptique non alcoolique (pour dosage alcoolémie) Coton Pansements compressifs et normaux Sparadrap hypoallergénique Boîte récupératrice d'aiguilles type DASRI Poubelle pour déchets contaminés et poubelle pour déchets non contaminés Tubes Portoir pour tubes Malette pour les prélèvements à domicile</p> <p>Une télécommande est à portée de main de chaque préleveur. Elle déclenche une sonnerie d'alerte en paillasse tri-bactério pour demander de l'aide immédiate en cas de malaise d'un patient</p>
<b>Identito vigilance</b>	Se référer à la procédure en vigueur 5.4-PR002 « Identito-vigilance »
<b>Renseignements cliniques</b>	Le préleveur s'enquiert de l'existence d'une éventuelle thérapeutique et des renseignements cliniques (cf. document 5.4-INS014 « liste des analyses nécessitant des renseignements cliniques) qu'il note sur la fiche de suivi médical (5.4-ENR016). Il s'assure de la conformité des conditions de prélèvement (jeûne, décubitus, etc...)
<b>Délai de rendu des résultats</b>	Il indique au patient les modalités de rendu des résultats en fonction des analyses demandées et selon les cas de prescription (médecine du travail, mineur, assurances etc...).

<b>Prélèvement</b>	<p>Les tubes sont sélectionnés en fonction des analyses prescrites et le système de prélèvement en fonction du système veineux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose du garrot et recherche de la veine.</li> <li>• Asepsie de la peau à l'aide d'un coton imprégné de solution antiseptique.</li> <li>• Utilisation d'aiguille stérile à usage unique obligatoire. Le diamètre de l'aiguille doit être compris entre 19 et 23 gauge (impératif pour coag).</li> <li>• Utiliser les tubes à prélèvement en fonction des analyses prescrites et dans l'ordre décrit dans la procédure 5.4-INS031 « Choix, ordre et retournement des tubes ». Retourner les tubes selon cette même instruction.</li> <li>• Desserrer le garrot le plus rapidement possible et l'enlever complètement avant de retirer l'aiguille. La pose ne doit pas excéder 1 minute pour les analyses de coagulation.</li> <li>• Retirer l'aiguille tout en comprimant la veine avec un coton.</li> <li>• Le patient assure la compression pendant 2 à 3 minutes.</li> <li>• Pendant ce temps, la préleveuse étiquette les tubes devant le patient.</li> <li>• Pose du pansement avec petit coton en dessous pour faire compression ou pansement compressif spécial pour patient sous anticoagulant.</li> </ul>
<b>Transport conservation</b>	<p>Les tubes sont récupérés toutes les heures par les techniciens, conservés verticalement dans de la mousse antichoc et amenés en technique ou à la paillasse de tri.</p> <p>Les urgences sont collectées rapidement par les techniciens ou amenés par la préleveuse le cas échéant.</p>
<b>Élimination des déchets</b>	<p>Les cotons souillés sont jetés dans une poubelle, elle-même transvasée dans un container DASRI. Quant aux aiguilles elles sont directement éliminées dans le container DASRI prévu à cet effet.</p>

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT VAGINAL


5.4-INS002

<p style="text-align: center;"><b>Laboratoire du</b></p> <p><b>CMETE C.M.E.T.E</b>  <small>MEDECINE DES VOYAGES</small>          10 rue du Colonel Driant          75001 PARIS</p>	<p><b>Instruction de prélèvement vaginal</b></p>	<p><b>5.4-INS002 V05</b>          Version : 5          Applicable le : 25-08-2023</p> 
--	--	---

Installer la patiente en position gynécologique

- Préparer les écouvillons à prélever en fonction du tableau ci-dessous:
- Mettre des gants
- Placer le spéculum de façon à visualiser le col de l'utérus (ne pas utiliser de gel lubrifiant)


<b>Préleveurs</b>	Biologiste : Diplôme de Médecin ou de Pharmacien Biologiste.	
<b>Type de germe</b>	<b>Matériel</b>	<b>Étapes</b>
Germes banaux	Ecouvillon SWAB	Ecouvillonnage du vagin et du col : 1 écouvillon (Recueillir les sécrétions, et insister au niveau des lésions éventuelles)
PCR Chlamydia trachomatis - Gonocoque - Mycoplasmes, Trichomonas (endocol)  Herpes (Lésion Vulvo-vaginale) :PCR ou culture	Kit spécifique fourni par le laboratoire sous-traitant : milieu ESWAB avec 1 écouvillon  <b><u>Mycoplasme</u></b> : les milieux A3 medium sont fournis par CERBA et stockés au congélateur C11.  Kits de prélèvement : M4RT-UTM03 : Virus culture et PCR (CERBA)	Retirer les glaires cervicales au préalable puis prélever en endocervical (ou autour du col et dans le cul de sac vaginaux) avec l'écouvillon  Frotter l'écouvillon fin au niveau de la zone à prélever ou recueillir les sérosités d'une vésicule pour la recherche d'herpès Décharger / casser l'écouvillon dans le milieu de transport Bien refermer le flacon.
<b>Transport conservation</b>	Les échantillons sont transmis en salle de tri et traité pour l'envoi chez CERBA ou Cerballiance WILSON via SAINT QUENTIN MAGENTA .	
<b>Identito-vigilance</b>	Chaque milieu de recueil ainsi que la fiche de travail doivent comporter une étiquette-patient	
<b>Élimination des déchets</b>	Tout déchet contenant est éliminé dans les boîtes « à aiguilles » Les déchets potentiellement contaminés sont évacués en DASRI	


 4.5-EXT001

**Voir le Document Cerballiance** : 4.5-EXT 001

Préconisations de prélèvements et fiches de renseignements prélèvements hors sanguin Cerballiance.

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT URETRAL OU GENITAL CHEZ L'HOMME

 5.04-INS003

<p style="text-align: center;"><b>Laboratoire du</b></p> <p><b>CMETE</b> C.M.E.T.E  <small>MEDECINE DES VOYAGES</small>          10 rue du Colonel Driant          75001 PARIS</p>	<p><b>Instruction de prélèvement urétral</b></p>	<p style="text-align: right;"><b>5.4-INS003 V06</b>          Version : 6          Applicable le : 25-08-2023</p> 
--	--	---


Installer le patient en position allongée ou assise ;

- Préparer les écouvillons à prélever en fonction du tableau ci-dessous :
- Mettre des gants

<b>Préleveurs</b>	Biologiste : Diplôme de Médecin ou de Pharmacien Biologiste.	
<b>Type de germe</b>	<b>Matériel</b>	<b>Etapes</b>
Germes banaux	Ecouvillon Swab	En cas d'écoulement urétral, avant toute chose recueillir sur une lame, une goutte de sécrétion directement au niveau du méat urinaire Introduire l'écouvillon dans l'urètre et effectuer de petits mouvements de rotation (2 écouvillons) Réaliser un étalement sur lame à partir d'un des écouvillons (dérouler l'écouvillon)
PCR Chlamydia trachomatis - Gonocoque - Mycoplasmes, Trichomonas  Herpes (lésion génitale)	Kit spécifique fourni par le laboratoire sous-traitant : milieu ESWAB avec 1 écouvillon  Mycoplasme : les milieux A3 medium sont fournis par CERBA et stockés au congélateur C11.  Kits de prélèvement : M4RT-UTM03 : Virus culture et PCR (CERBA)	Introduire l'écouvillon fin dans l'urètre et effectuer de petits mouvements de rotation  Frotter l'écouvillon fin au niveau de la zone à prélever ou recueillir les sérosités d'une vésicule pour la recherche d'herpès Décharger / casser l'écouvillon dans le milieu de transport Bien refermer le flacon
<b>Transport conservation</b>	Les échantillons sont transmis en salle de tri et traité pour l'envoi chez CERBA ou Cerballiance WILSON via SAINT QUENTIN MAGETNA .	
<b>Identito vigilance</b>	Chaque écouvillon ainsi que la fiche de travail doit comporter une étiquette-patient	
<b>Elimination des déchets</b>	Tout déchet contenant est éliminé dans les boîtes « à aiguilles » Les déchets potentiellement contaminés sont évacués en DASRI	

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT MYCOLOGIQUE

5.04-INS039

<p style="text-align: center;"><b>Laboratoire du</b></p> <p><b>CMETE C.M.E.T.E</b>  <small>MEDECINE DES VOYAGES</small>          10 rue du Colonel Driant          75001 PARIS</p>	<p><b>Instruction de prélèvement mycologique</b></p>	<p style="text-align: right;"><b>5.4-INS039 V06</b>          Version : 6          Applicable le : 09-08-2023</p> 
--	--	--

<b>Préleveurs</b>	Biologiste : Diplôme de Médecin ou de Pharmacien Biologiste.
<b>Conditions</b>	Effectuer le prélèvement en l'absence de tout traitement antifongique ou de cosmétique Délai après arrêt du traitement antifongique (crème, vernis) : Lésions → 15 jours, ongles → 3 mois Délai après retrait de crème ou vernis cosmétique : 48 heures
<b>Matériel</b>	Gants Drap d'examen Kit de prélèvement mycologique désinfecté scellé comprenant : Ciseaux à ongles Ciseaux Pince Curette Vaccinostyle Boîte de Pétri Ecouvillons Sérum physiologique en dosettes
<b>Etapes</b>	<p>- <b>Lésions</b> : <i>En cas d'application de crème antifongique, respecter un délai de 15 jours avant de prélever.</i>          Prélever les squames à l'aide d'un vaccinostyle ou d'une lame porte objet. Sur la peau, toujours prélever en périphérie de la lésion. Récupérer les squames en boîte de Pétri. En présence d'une lésion suintante, écouvillonner ou percer les vésicules ;          En cas de lésion sèche, humidifier l'écouvillon avec le sérum physiologique stérile.</p> <p>- <b>Ongles</b> : <i>En cas d'application de traitement local par vernis ou solution filmogène et/ou traitement systémique, respecter un délai de 3 mois avant de prélever.</i>          Couper avec les ciseaux le bord libre de l'ongle et toute la partie de la zone atteinte décollée du lit de l'ongle. Eliminer les gros débris, puis gratter sous l'ongle et au niveau de la jonction entre la partie saine et la zone atteinte à l'aide d'une curette, d'une lame ou de petits ciseaux afin de récupérer en boîte de Pétri le magma friable.          Grattage simple en superficie si leuconychie superficielle.</p> <p>- <b>Cheveux et poils</b> : prélever par arrachement le cheveu cassé ou les poils à proximité du bulbe avec une pince à épiler. Prélever éventuellement les squames et les croûtes en raclant à la curette. Si les lésions sont suppuratives, utiliser un écouvillon. Recueil en boîte de Pétri.          Dans tous les cas, compléter la feuille de travail « Prélèvement mycologique » en précisant les renseignements cliniques. Cette fiche est identifiée par une étiquette-patient et transmise en technique</p>
<b>Transport conservation</b>	- Squames, phanères, cheveux : température ambiante pendant 4 jours - Ecouvillons sur milieu de transport gélosé (type e-swab) : Stabilité 24 heures
<b>Identito-vigilance</b>	Chaque boîte de pétri, chaque écouvillon doit porter une étiquette-patient
<b>Elimination des déchets</b>	Le Vaccinostyle et tout autre déchet contenant est éliminé dans les boîtes « à aiguilles » Les déchets potentiellement contaminés sont évacués en DASRI

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT ORL

5.04-INS005

**Laboratoire du**  
**CMETE C.M.E.T.E**  
MEDECINE DES VOYAGES  
 10 rue du Colonel Driant  
 75001 PARIS

## Instruction prélèvement ORL

**5.4-INS005 V04**  
 Version : 4  
 Applicable le : 09-08-2023



Préleveurs	Biologiste : Diplôme de Médecin ou de Pharmacien Biologiste.	
Type de prélèvement	Matériel	Etapas
Prélèvement pharyngé	Gants Eswab blanc ou rose	Demander au patient d'ouvrir la bouche et d'abaisser la langue de façon à visualiser correctement l'oropharynx et les amygdales. Frotter le ou les écouvillons sur la surface de chaque amygdale, sur la muqueuse pharyngée au niveau des zones inflammatoires ou nécrotiques, à la périphérie des fausses membranes si présentes Eviter de toucher la langue, la luette et la paroi postérieure du pharynx Insérer les écouvillons dans le milieu de transport si ensemencement différé
Prélèvement buccal		Demander au patient d'ouvrir la bouche. Frotter le ou les écouvillons sur la muqueuse buccale. Insérer les écouvillons dans le milieu de transport si ensemencement différé
Prélèvement nasal		Par narine : Passer les 2 écouvillons au niveau de la partie antérieure de la fosse nasale <i>L'écouvillon doit être dirigé en haut et en avant.</i> Insérer les écouvillons dans le milieu de transport si ensemencement différé
Prélèvement auriculaire		Par conduit externe Passer 1 à 2 écouvillons au niveau du conduit externe
Prélèvement ophtalmique		Par œil. Frotter 1 à 2 écouvillons (fins) sur l'angle interne de l'œil au niveau du cul de sac du canal lacrymal ;
Prélèvement de langue		Frotter 1 à 2 écouvillons sur la surface de la langue sans oublier les bords latéraux ou en présence de lésion patente frotter la surface de la lésion
<b>Transport conservation</b>	Les échantillons sont transmis en salle de tri et traité pour l'envoi chez CERBA ou Cerballiance WILSON via SAINT QUENTIN MAGETNA .	
<b>Identito-vigilance</b>	Chaque milieu de recueil ainsi que la fiche de travail doivent comporter une étiquette-patient	
<b>Elimination des déchets</b>	Tout déchet contenant est éliminé dans les boites « à aiguilles » Les déchets potentiellement contaminés sont évacués en DASRI	



# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT NASO-PHARYNGE POUR COVID-19 PAR PCR EXPRESS

5.4-INS050



**Laboratoire** du  
**C.M.E.T.E**  
10 rue du Colonel Driant  
75001 PARIS


**Instruction de prélèvement  
COVID-19 par PCR**

**5.4-INS050 V03**  
Version : 3  
Applicable le : 07-07-2023



<b>Préleveurs</b>	Biologiste : Diplôme de Médecin ou de Pharmacien Biologiste Infirmière IDE Techniciens de laboratoire	
<b>Lieu du prélèvement</b>	-Rez de Chaussée derrière la porte réservée aux livreurs → Zone délimitée par les plantes artificielles. -1 <sup>er</sup> étage dans la pièce dédiée	
<b>Type de prélèvement</b>	<b>Matériel</b>	<b>Etapes</b>
Prélèvement naso-pharyngé	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Gel hydroalcoolique</li> <li>-Surfanios en Spray</li> <li>-Papier absorbant</li> <li>-Matériel de protection pour le préleveur : sur blouse, masques FFP2, gants, lunettes de protection ou visière.</li> <li>-Container DASRI</li> <li>-1 kit prélèvement (1 écouvillon + 1 milieu de transport)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire porter un masque chirurgical au patient à prélever</li> <li>- Le préleveur s'équipe d'une surblouse, d'un masque FFP2, de lunettes de protection ou d'une visière, et d'une paire de gants</li> <li>- Faire asseoir le patient</li> <li>- Enlever le masque chirurgical du patient</li> <li>- Maintenir la tête du patient légèrement inclinée en arrière</li> <li>- Insérer l'écouvillon dans la narine, et le pousser délicatement le plus loin possible, parallèlement au palais (schéma 1)</li> </ul> <div style="text-align: center;"> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le laisser en place quelques secondes puis le retirer lentement en lui imprimant un léger mouvement rotatif</li> <li>- Procéder de même pour l'autre narine avec le même écouvillon</li> <li>- Insérer l'écouvillon dans le milieu de transport. Tourner l'écouvillon contre les parois du flacon au moins 15 fois. Eliminer l'écouvillon dans la boîte Dasri.</li> <li>- Revisser le bouchon du flacon de transport et homogénéiser.</li> <li>- Faire remettre le masque chirurgical au patient</li> <li>- Le faire sortir de la pièce où a été réalisé le prélèvement</li> <li>- Nettoyer les surfaces ayant été en contact avec le patient à l'aide du surfanios en spray</li> <li>- Enlever dans cet ordre : les gants puis la surblouse, faire une friction des mains avec un gel ou solution hydroalcoolique puis enlever les lunettes et le masque</li> <li>- Se laver les mains</li> <li>- Finir par une friction des mains au gel/solution hydroalcoolique</li> </ul>
<b>Transport conservation</b>	Le tube contenant l'écouvillon est acheminé en zone technique et est conservé à + 4°C avant analyse.	
<b>Identito-vigilance</b>	Chaque tube de transport dans lequel se trouve l'écouvillon doit porter une étiquette-patient	
<b>Elimination des déchets</b>	Les déchets potentiellement contaminés sont évacués en DASRI	


# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT DE PUS SUPERFICIEL (BAGE)

 4.5-EXT001

**Voir le Document Cerballiance** : 4.5-EXT 001

Préconisations de prélèvements et fiches de renseignements prélèvements hors sanguin Cerballiance.

# INSTRUCTION DE PRELEVEMENT TEST RESPIRATOIRE A L'UREE HELICOBACTER PYLORI: HELI-KIT®

 4.5-EXT 001

**Voir le Document Cerballiance** : 4.5-EXT 001

Préconisations de prélèvements et fiches de renseignements prélèvements hors sanguin  
Cerballiance

## LISTE DES ANALYSES NECESSITANT DES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

5.4-ENR014

EXAMENS	RENSEIGNEMENTS UTILES
NFS	Suivi d'hémopathie – Chimiothérapie (dates des cures précédentes et suivantes)- Urgence
RAI – Groupe sanguin	Injection d'anti-D et date - Notion de transfusion et date – En cas de grossesse : groupe sanguin du père - Groupe sanguin connu
Electrophorèse de l'hémoglobine	Antécédents familiaux - Anomalies du bilan Hémoglobine et fer – Macro ou microcytose - Origine ethnique
Bilan lipidique	Traitement
Créatinine	Poids
Troponine, CK-MB, BNP	Contexte clinique (date de début des troubles)
CPK	Traitement hypocholestérolémiant Douleur thoracique Injection récente Pratique sportive
Hémostase	Nature des anticoagulants et posologie ATCD Médicaux (hépatiques, hémorragies, thromboemboliques...) Traitement pouvant perturber les paramètres mesurés (Anticoagulants, antiagrégants...)
D-Dimères	Contexte clinique- traitement en cours
Activité anti-Xa	Traitement- Posologie- Horaires d'injection (Prise de sang 3-4 heures après si HBPM)
Protéine C - Protéine S	Thromboses - fausses couches antérieures- Bilan pré-opératoire
Dépistage de toxiques urinaires	Une fiche de recherche d'interférences médicamenteuse est remise à chaque patient. Il pourra y détailler les traitements suivis.
Dosage des médicaments (Digoxine, Dépakine, Lithium...)	Traitement – Posologie - Date et heure de la dernière prise
Trisomie 21	Ordonnance médicale - Renseignements cliniques - Fiche de consentement et attestation de consultation
HCG, bilan hormonal (LH, FSH, Oestradiol...)	Date des dernières règles – Test de grossesse rapide positif ou négatif (test de pharmacie) Contexte clinique et thérapeutique (PMA ?) - Urgence ?
Bilan thyroïdien	Traitement- Horaire de prise
T4 libre, T3 libre	traitement pour la pousse des cheveux et des ongles (demander le nom du médicament – biotine ?)
TSH (pour les femmes)	Grossesse ?
Test dynamique d'exploration	Contexte clinique - Motif de l'exploration - Traitements
Marqueurs tumoraux	Traitement - Suivi ou dépistage

Vitamine D	Traitement, pathologie
Quantiféron	Prise en charge Sécurité Sociale : enfant de moins de 15 ans, bilan initial pour patient VIH, avant mise en route d'un traitement par anti-TNF, aide au diagnostic du tuberculose paucibacillaire...
Syphilis	Traitement de moins d'un an en rapport avec la syphilis ?
Toxoplasmose, CMV	Grossesse et date – Clinique (ganglions, fièvre, VIH...)
Rubéole	Grossesse et date - Contexte clinique - Vaccination
Paludisme	Cf 5.4-INS004 « Questionnaire diagnostique du paludisme »
Coproculture	Une Fiche de Renseignements Clinico-épidémiologiques est à remettre à tous les patients pour lesquels une coproculture est prescrite (patients « société » et patients « sécu »)
Parasitologie des selles	<p>Patients « sécu » : Une Fiche de Renseignement Clinico-épidémiologique est à remettre à tous les patients pour lesquels une Parasitologie des selles est prescrite</p> <p>Patients « société » : Une Fiche de Renseignement Clinico-épidémiologique est à remettre aux patients signalant des symptômes digestifs</p>
Bactériologie et virologie Parasitologie et Mycologie	<p>But de l'analyse (diagnostic étiologique, choix ou suivi d'une antibiothérapie, contrôle d'efficacité thérapeutique)</p> <p>Signes cliniques</p> <p>Traitement en cours</p> <p>ATCD Médicaux (Immunodépression...)</p> <p>Voyage ; origine géographique ; animaux</p>
Recherche mutation génétique	Ordonnance médicale - Attestation de consultation et consentement éclairé - Renseignements cliniques

5.4-INS004

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

ETIQUETTE

## 1. DIAGNOSTIC

Signes cliniques :

Fièvre et/ou Frissons. Depuis combien de temps ? :

Troubles digestifs (*nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée*). Depuis comment de temps ? :

Céphalées. Depuis combien de temps ? :

Pays d'origine du patient : .....

Nom du pays visité dernièrement : .....

Date de retour de ce voyage : .....

Durée du séjour : .....

Avez-vous pris un traitement préventif pendant votre séjour ?  OUI  NON

Si oui lequel :

*Doxypalu* \* (Doxycycline)

*Lariam* \* (Mefloquine)

*Malarone* \* (Atovaquone+Proguanil)

*Nivaquine* \* (Chloroquine)

*Savarine* \* (Proguanil+Chloroquine)

*Paludrine* \* (Proguanil)

Autres : Préciser .....

L'avez-vous oublié au moins une fois pendant le séjour ?

## 2. SUIVI APRES TRAITEMENT

Quel traitement avez-vous pris ?

*Malarone* \* (Atovaquone+Proguanil)

*Nivaquine* \* (Chloroquine)

*Lariam* \*(Mefloquine)

*Quinimax* \*(Quinine)

*Halfan* \* (Halofantrine)

*Fansidar*\* (Sufadoxine+Pyrimethamine)

*Riamet* \* = Coartem \*

*Eurartesim*\* (Piperaquine+Arteminol)

(Lumefantrine+Artemether)

Depuis combien de jours avez-vous terminé votre traitement ?

3 ou 4 jours

6 à 8 jours

26 à 30 jours

# PRECONISATIONS POUR LE PATIENT : RECUEIL D'URINE POUR ECBU 2 EME JET

4.5-EXT 001 versi

**Voir le Document Cerballiance** : 4.5-EXT 001

Préconisations de prélèvements et fiches de renseignements prélèvements hors sanguin Cerballiance

A SCANNER

## RENSEIGNEMENTS CLINIQUES ECBU

INFORMATIONS PERSONNELLES		Etiquette du laboratoire
<b>NOM de NAISSANCE :</b> _____ <b>PRENOM</b> _____ <b>NOM USUEL :</b> _____ <b>DATE NAISSANCE :</b> _____ <b>SEXE :</b> FEMININ <input type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/>		
RENSEIGNEMENTS CLINIQUES		SAISIE DANS HEXALIS RESERVE AU LABORATOIRE
DATE et HEURE DU RECUEIL	.../.../..... <b>A</b> ..... <b>h</b> .....	
URINES RESTEES Au moins 3 heures dans la vessie	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
MODE DE RECUEIL	1 <sup>er</sup> jet <input type="checkbox"/> milieu de jet <input type="checkbox"/> Poche pédiatrique <input type="checkbox"/> Par sondage <input type="checkbox"/> sonde à demeure <input type="checkbox"/>	
GROSSESSE EN COURS	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
PATIENT GREFFE ou SOUS CHIMIO	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
INSUFFISANT RENAL ou 1 REIN	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
SUIVI DE PROSTATE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
SUSPICION DE PROSTATITE (homme)	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
SUSPICION ou PRESENCE DE CALCUL	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
ENVIES FREQUENTES D'URINER	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
BRULURES / DOULEURS / GENE EN URINANT	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
SANG DANS LES URINES	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
FIEVRE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
DOULEURS LOMBAIRES autres que vertébrales	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
SUIVI de DIABETE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
MALFORMATION CONNUE DE L'APPAREIL URINAIRE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
POLYPES AU NIVEAU DE LA VESSIE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
AVANT INTERVENTION CHIRURGICALE ou INSTILLATION Ou BILAN URODYNAMIQUE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
AUTRE CAS		
PRISE D'ANTIBIOTIQUE AVANT LE RECUEIL	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si OUI lequel : _____ DATE 1 <sup>ère</sup> prise : _____	
CONTROLE APRES ANTIBIOTIQUE	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si OUI lequel : _____ DATE DE L'ARRET : _____	

Le recueil s'effectue de préférence sur les urines du matin (pas besoin d'être à jeun).



 Cerballiance	<b>PRECONISATIONS PATIENT</b>	Référence : DE-PRA-088 Version : 4 Date d'application : 17/01/2022 Page : 7 sur 23
---	-------------------------------	---

## PRECONISATIONS – RECUEIL URINAIRE : ECBU

Le recueil s'effectue de préférence sur les urines du matin (pas besoin d'être à jeun) et avant toute prise de traitement antibiotique. S'il doit, exceptionnellement, être réalisé dans la journée, faire le recueil loin d'une miction (au moins 3 heures).

**Protocole :**

- EFFECTUER UN LAVAGE HYGIENIQUE DES MAINS
- EFFECTUER UNE TOILETTE INTIME AVEC UNE LINGETTE DESINFECTANTE OU DE L'EAU ET DU SAVON ;
- ELIMINER LE 1ER JET D'URINE DANS LES TOILETTES
- SI LE LABORATOIRE VOUS A REMIS UN FLACON AVEC UN BOUCHON BLEU OU JAUNE, NE PAS OTER LA LANGUETTE EN PAPIER FIXEE SUR LE BOUCHON
- URINER LE 2ème JET DANS LE FLACON STERILE (Ne l'ouvrir qu'au moment du recueil)
- REFERMER SOIGNEUSEMENT LE FLACON EN EVITANT DE TOUCHER LE BORD SUPERIEUR DU FLACON
- NOTER SUR L'ETIQUETTE VOS NOMS, PRENOMS ET HEURE DU RECUEIL
- REMPLIR LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS CLINIQUES



**Rapporter le plus rapidement possible le flacon au laboratoire.**

**SI LE TEMPS DE TRANSPORT DEPASSE 2 HEURES,**

**METTRE IMPERATIVEMENT LES URINES AU REFRIGERATEUR.**





# PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES URINES DE 24H

## 5.4-INS030

Pour la réalisation de certaines analyses prescrites par votre médecin, il est nécessaire de recueillir les urines pendant 24 heures.

Afin d'effectuer ce recueil dans les meilleures conditions, voici quelques recommandations.

Pendant toute la période de recueil éviter tout excès de boissons.

1. Premier Jour : au lever, rejeter les urines aux toilettes
2. Noter sur la présente fiche le jour et l'heure de début de recueil
3. Pendant toute la journée et la nuit jusqu'au lendemain matin au lever (même heure que la veille), recueillir toutes les urines émises, dans le flacon.
4. Conserver le flacon au réfrigérateur (entre +2 et +4°C) entre chaque miction.
5. Noter sur la présente fiche le jour et l'heure de fin de recueil
6. La totalité des urines de 24 heures doit être acheminée au laboratoire dans les **plus brefs délais** (maximum 2 heures après la fin du recueil).

Exemple pour un lever à 8h du matin :

Jour 1		Jour 2
Urines de 8h	_____	Urines de 8h
Dans les toilettes		Dans le Flacon

Recueil des urines



NOM :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :



**Conditions de recueil :**

Date de début du recueil :

Heure de début du recueil :

Date de fin du recueil :

Heure de fin du recueil :


Date de remise au laboratoire :

Heure de remise au Laboratoire :

**Symptômes cliniques et problèmes médicaux:**

**Traitement en cours :**

# PRECONISATION ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES RECUEIL DE SELLES

 5.4-INS020 Voir document



Votre médecin vous a prescrit un examen Parasitologique des selles et/ou une Coproculture.

Ces analyses ont pour but de rechercher au niveau des selles des parasites ou des bactéries responsables d'infections digestives.

Afin de permettre la réalisation de ces analyses dans les meilleures conditions, voici quelques recommandations concernant le recueil des selles.

**Une émission des selles au sein du laboratoire est préférable.**

**Cet examen est à effectuer, si possible, lors des épisodes diarrhéiques. Il est souhaitable de faire cet examen à distance de tout traitement :**

Antibiotiques,  
Antiseptiques intestinaux (ERCEFURYL, INTETRIX),  
Antiparasitaires (FLAGYL, FASIGYNE, FLAGENTYL),  
Huile de paraffine,  
Pansements intestinaux (SMECTA, CHARBON, CARBOSYLANE,  
GAVISCON, MAALOX...) et suppositoires, sauf GLYCERINE OU  
RECTOPANBILINE.

**Un régime sans résidu est souhaitable pendant les trois jours précédant l'examen :**  
Exclure en particulier les oléagineux (noix, noisettes, pistaches, amandes, cacahuètes, noix de cajou), les légumes secs (pois, haricots, lentilles), les fruits et légumes riches en fibres (choux, salade, tomates, pêches, fraises, figues...).

**Enfin, ces examens sont à réaliser de préférence avant toute investigation digestive par imagerie (fibroscopie, coloscopie, lavement baryté...) ou au moins une semaine après cette investigation.**

#### Déroutement du recueil

1. Recueillir les selles dans le flacon stérile fourni par le laboratoire.
2. Identifier le flacon avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire.
3. Noter la date et l'heure du recueil.
4. Apporter le flacon pour :
  - la **parasitologie** dans l'heure ou conserver au maximum 4 jours au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C).
  - la **coproculture** dans l'heure ou conserver au maximum 12 heures au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C).
  - la **parasitologie et coproculture** dans l'heure ou conserver au maximum 12 heures au réfrigérateur (entre +2°C et +8°C).

NOM :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Conditions de recueil :

- Selles émises au laboratoire  
Date d'émission des selles :  
Selles remises au laboratoire à .....heures
- Selles apportées au laboratoire  
Heure d'émission des selles:

Conditions de conservation à domicile :

- à température ambiante  
 au réfrigérateur

Symptômes cliniques :

- Diarrhées  
 Constipation  
 Nausées- Vomissements  
 Autre :
- Douleurs Abdominales  
 Fièvre  
 Nausées- Vomissements

Contexte :

- Séjour à l'étranger dans les dernières semaines

Pays visité :

- Cas isolé  
 Cas similaires dans l'entourage  
 Familial  
 Crèche
- Restauration collective  
 Ecole

Traitement en cours Lequel :

Prénom :

*Etiquette patient*

# PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES SCOTCH-TEST

## 5.4-INS028



Laboratoire du C.M.E.T.E  
10 rue du Colonel Driant  
75001 PARIS

Préconisations et renseignements cliniques Scotch  
test

Ref : 5.4-INS028 V01  
Version : 01  
Applicable le : 15-01-2016



### Intérêt :

Ce test permet de mettre en évidence les œufs d'Oxyures (vers intestinaux), très fréquents chez les enfants et très contagieux, entraînant des démangeaisons et troubles du sommeil.

### Préconisations pour le prélèvement :

A effectuer au lever avant la toilette et les premières selles.

- Décoller le scotch de son support.
- Appliquer le coté adhésif sur les plis de la marge anale et le maintenir en appuyant quelques secondes.
- Retirer le scotch et l'étaler sur la lame support.
- Renouveler l'opération avec le second scotch.
- Replacer les 2 lames dans l'étui.
- Identifier l'étui avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire.

L'étui est acheminé au laboratoire dans les 4 heures suivant le prélèvement. A défaut, le prélèvement peut être conservé à température ambiante 48heures avant analyse.

Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille :	<i>Etiquette patient</i>
Date de naissance	
<b>Conditions de recueil :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Prélèvement réalisé au Laboratoire <input type="checkbox"/> Prélèvement apporté au laboratoire	
Date du prélèvement :	
Heure du prélèvement :	
Remis au laboratoire	
à ..... heures	
<b>Symptômes cliniques :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Diarrhées	<input type="checkbox"/> Douleurs Abdominales
<input checked="" type="checkbox"/> Démangeaisons anales	<input type="checkbox"/> Insomnies
<input checked="" type="checkbox"/> Autre :	
<b>Contexte :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Antécédents d'Oxyures	
<input checked="" type="checkbox"/> Séjour à l'étranger dans les dernières semaines	
Pays visité :	
<input checked="" type="checkbox"/> Cas isolé	<input type="checkbox"/> Cas similaires dans l'entourage
	<input checked="" type="checkbox"/> Familial
	<input checked="" type="checkbox"/> Ecole
<input checked="" type="checkbox"/> Traitement en cours	Lequel :

## PRECONISATIONS ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES COMPTE D'ADDIS (HLM)

 Voir le Document Cerballiance : 4.5-EXT 001  
Préconisations de prélèvements et fiches de renseignements prélèvements hors sanguin Cerballiance

## CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT AU PRELEVEMENT

5.2-INS002

<b>MALAISE</b>	
Il s'agit principalement du malaise vagal induisant un hypo débit cérébral. C'est une urgence Les risques en sont la perte de connaissance (+ /- chute) et la crise convulsive.	
<b>Symptômes</b>	Pâleur Bourdonnements d'oreille Sensation de chaleur ou de froid Sudation Changement de comportement du patient au cours du prélèvement
<b>Conduite à tenir préventive</b>	Chez les sujets anxieux, en particulier, effectuer le prélèvement sanguin couché.
<b>Conduite à tenir curative</b>	Le préleveur doit agir vite. Cesser le prélèvement sanguin au plus vite, alerter les collègues avec la sonnette d'urgence.  Mettre en décubitus complet le patient et maintenir les jambes surélevées quelques minutes pour restaurer le débit cérébral. Converser avec lui pour en apprécier l'efficacité. Prévenir le biologiste.  En général les symptômes disparaissent rapidement (une minute) mais il faut garder le sujet allongé pendant 5 bonnes minutes ou plus pour éviter la récurrence.  En cas d'échec : rester à côté du patient et faire appeler la biologiste. Dans tous les cas, ne rien faire ingérer à cause du risque d'inhalation.
<b>HEMATOME</b>	
<b>Cause</b>	Garrot trop serré, veine trop fine, piqure hésitante...
<b>Conduite à tenir curative</b>	Rassurer le patient. Compresser le point de prélèvement Poser une compresse alcoolisée

# CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT EXPOSITION AU SANG OU AUTRE LIQUIDE BIOLOGIQUE

5.2-INS004

<b><u>Objet</u></b>	Décrit la conduite à tenir en cas d'exposition au sang ou à tout autre liquide biologique						
<b><u>Matériel</u></b>	Papier absorbant Produit désinfectant bactéricide et fongicide Eau de javel						
<b><u>Premiers soins</u></b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Situation</th> <th style="width: 50%;">Action</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Projection d'échantillon biologique dans les yeux</td> <td>Rincer abondamment avec le sérum physiologique pendant 10 mn. Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact Instiller un collyre antiseptique Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Projection d'échantillon biologique sur les muqueuses</td> <td>Rincer abondamment pendant 5 mn sous l'eau Désinfecter avec du dakin</td> </tr> </tbody> </table>	Situation	Action	Projection d'échantillon biologique dans les yeux	Rincer abondamment avec le sérum physiologique pendant 10 mn. Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact Instiller un collyre antiseptique Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible	Projection d'échantillon biologique sur les muqueuses	Rincer abondamment pendant 5 mn sous l'eau Désinfecter avec du dakin
Situation		Action					
Projection d'échantillon biologique dans les yeux		Rincer abondamment avec le sérum physiologique pendant 10 mn. Retirer si c'est le cas, les lentilles de contact Instiller un collyre antiseptique Consulter un ophtalmologue le plus rapidement possible					
Projection d'échantillon biologique sur les muqueuses	Rincer abondamment pendant 5 mn sous l'eau Désinfecter avec du dakin						
<b><u>Urgence</u></b>	Nettoyer immédiatement la plaie à l'eau courante et au savon. Rincer Tremper ou imbiber la zone blessée dans ou avec un antiseptique pendant 10 mn						
	Consulter le médecin référent dans l'heure qui suit l'accident et fournir l'imprimé AT rempli par la comptable : Hôpital : ST-LOUIS : Service des maladies tropicales et infectieuses (9h-17h) sans RV ; En dehors de ces horaires se présenter aux URGENCES 1, avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS <b>TEL : 01.42.49.46.83</b> <b>Obtenir le statut sérologique du patient source avec son accord.</b>						
<b><u>Démarches administratives</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informar la direction du laboratoire le plus rapidement possible</li> <li>Déclarer l'accident du travail à la sécurité sociale dans les 48 heures sur imprimé dédié</li> <li>Remettre l'imprimé CERFA Accident du travail</li> <li>Déclarer l'accident de travail à la médecine du travail dans les 24h : CMSM 8 rue de Montesquieu 75001 Paris tél : 01.42.61.56.18</li> <li>Les déclarations d'accident du travail sont classées dans le dossier du personnel pour une durée illimitée.</li> </ul>						
<b><u>Suivi sérologique et clinique</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demander le statut sérologique du patient source et réaliser, <b>avec son accord</b>, un bilan sérologique.</li> <li>Prélever la personne ayant subi l'AES pour établir son statut sérologique au moment de l'accident.</li> <li>Se présenter au service des urgences de l'hôpital avec le dossier médical de la personne ayant subi l'AES et notamment son statut sérologique vis-à-vis des virus HIV, Hépatites B et C.</li> </ul>						

# CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT THERMIQUE OU CHIMIQUE

5.2-INS001

## CONDUITE A TENIR FACE A UN RISQUE THERMIQUE

Situation	Action
Brûlures superficielles	Rincer abondamment à l'eau claire. Panser la brûlure avec une pommade adaptée.
Brûlures par la chaleur	Contacteur les secours (tél. :15). Refroidir en faisant ruisseler de l'eau entre 15 et 25°C pendant au moins 5 mn jusqu'à l'arrivée des secours. Eviter l'hypothermie.
Brûlures électriques	Contacteur les secours (tél. :15). Allonger la victime sauf s'il y a gêne respiratoire, la mettre en position mi- assise. Surveiller la ventilation et la respiration en attendant les secours.
Brûlures par inhalation	Contacteur les secours (tél. :15). Surveiller la ventilation en position mi- assise. Faire ruisseler de l'eau sur le visage en prenant garde de ne pas étouffer la victime. Ne jamais donner à boire.
Brûlures par ingestion	Contacteur les secours (tél. :15). Ne jamais donner à boire. Ne pas faire vomir. Laisser la victime dans sa position initiale et attendre les secours. Contacter le centre anti-poison le plus proche.
Incendie, fuite de gaz, urgence grave	Appeler les pompiers (tel: 18). Evacuer le laboratoire par les issues de secours.

## CONDUITE A TENIR FACE A UN RISQUE CHIMIQUE

Situation	Action
Projection d'un produit chimique ou toxique	Rincer abondamment avec de l'eau et consulter un médecin le plus rapidement possible.
Brûlures par produit chimique	Laver la victime avec de l'eau. Enlever ses vêtements en les découpant du haut vers le bas avec précaution. Ne pas ôter les vêtements collés à la peau. Consulter un médecin le plus rapidement possible.

### Numéros utiles

Pompiers : <b>18 OU 112</b>	SAMU : <b>15</b>
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48	




## ELIMINATION DES DECHETS

5.2-INS003

	Type de déchets	Phase préliminaire	Filière d'élimination
<b><u>Tri des déchets</u></b>	Documents confidentiels identifiants des patients, des prescripteurs, ou concernant le fonctionnement du laboratoire	Destructeur de documents	SHRED-IT Broyeur de documents au rdc et au 1 <sup>er</sup> étage dans le bureau de Mme Peret.
	Documents non confidentiels		Poubelle papier
	Cartouches imprimantes laser ou jet d'encre	Emballage d'origine	SOCIETE SPECIALISEE
	Matériel coupant, piquant, tranchant	<i>Collecteur DASRI pour objet coupant, tranchant et piquant</i>	DASRI
	Emballages des objets à usage unique en salle de prélèvement	Poubelle dédiée sur chariot prélèvements	DASRI
	Matériel de prélèvement non tranchant, non coupant, non piquant	Poubelle dédiée sur chariot prélèvements	DASRI
	Matériel technique en contact avec un liquide biologique contaminé ou potentiellement contaminé	Container DASRI	DASRI
	Tubes, flacons contenant ou ayant contenu un liquide biologique	Container DASRI	DASRI
	Réactifs en contenants fermés	Container DASRI	DASRI
Colorants, réactifs en vrac (bac à coloration)	Bidon dédié avec sachets de gélifiant	DASRI	
<b><u>Conditions d'utilisation des containers spécifiques</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecteurs DASRI pour objets coupants, tranchants et piquants : Poser le collecteur sur une surface plane et stable ou le fixer au montant du chariot de prélèvements Remplir le collecteur jusqu'au niveau de remplissage Refermer le collecteur conformément aux préconisations fournisseurs</li> <li>• Containers à DASRI : A l'ouverture,     Au marqueur indiquer la date d'ouverture Lors de l'utilisation :     remplir le container jusqu'au niveau de remplissage A la fermeture :     mettre le capot     au marqueur indiquer la date de fermeture</li> </ul>		


















## LISTE DES SOUS-TRAITANTS









 4.5-ENR004













Laboratoire sous-traitant	Adresse
AMERICAN HOSPITAL OF PARIS (AHP)	63 Bd Victor Hugo B.P. 109 92202 NEUILLY sur Seine
CERBA	7-11 rue de l'Equerre Parc d'activités « les Béthunes » 95310 SAINT-OUEN L'AUMONE
CERBALLIANCE IDF EST St Quentin Magenta	88 Boulevard Magenta 75010 PARIS

## CATALOGUE DES ANALYSES REALISEES AU LABORATOIRE

 5.4-INS007

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	4°C à 8°C	15°C à 25°C		
<b>BIOCHIMIE SANGUINE</b>								
<b>*Analyte pouvant être compris dans un regroupement d'analytes</b>								
AU	<b>Acide Urique</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	3j	<b>J0</b> (sauf si prélèvement après 13h, alors J+1)	TLJ
GOT	<b>ASAT *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	4j		
GPT	<b>ALAT *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	3j		
RA	<b>Bicarbonates / CO2 / Réserve Alcaline</b> 	Tube rouge 300 µL	Quelques heures	/	Quelques heures	/		
B	<b>Bilirubine Totale *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	1j		
	<b>Bilirubine Directe *</b> 	Tube rouge 300 µL	/	/	3j	3j		
CA	<b>Calcium</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	21j	7j		
C	<b>Cholestérol total *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	/		
	<b>Cholestérol HDL *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	2j		
CPK	<b>CPK</b> 	Tube rouge 300 µL	8 à 12h	/	8 à 12h	4h		
CRCL	<b>Créatinine</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	7j		
CRPN	<b>CRP</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	2m	11j		
	<b>Fer sérique *</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	21j	7j		
GGT	<b>Gamma GT</b> 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	7j		

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	4°C à 8°C	15°C à 25°C		
<b>BIOCHIMIE SANGUINE</b>								
<b>*Analyte pouvant être compris dans un regroupement d'analytes</b>								
G	<b>Glucose</b> 	Tube rouge <b>300 µL</b>	< 2h	/	7j	2j	<b>J0</b> (sauf si prélèvement après 13h, alors J+1)	TLJ
GMU3 (à jeun + 2 dans la journée)								
GMU4 (à jeun + 3 dans la journée)								
GMU5 (à jeun + 4 dans la journée)								
GMUL (à jeun + 5 dans la journée)								
GPP (à jeun + après repas)	<b>Glycémie + post prandiale</b> 	Tube rouge <b>300 µL</b>	< 2h	/	7j	2j		
GPP1 (après repas uniquement)	<b>Glycémie post prandiale</b>							
GPC (à jeun + après charge 1h ou 2h)	<b>Glycémie post- charge / Test de Sullivan</b>  	Tube rouge <b>300 µL</b>	< 2h	/	7j	2j		
HGP3 (à jeun + 2 post charge)	<b>Hyperglycémie provoquée par voie orale</b>  	Tube rouge <b>300 µL</b>	< 2h	/	7j	2j		
HGPO (à jeun + 3 post charge)								
HGP5 (à jeun + 4 post charge)								
MGS	<b>Magnésium</b> 	Tube rouge <b>300 µL</b>	1j	/	7j	7j		
PAL	<b>Phosphatases alcalines</b> 	Tube rouge <b>300 µL</b>	1j	/	7j	7j		

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	4°C à 8°C	15°C à 25°C		
<b>BIOCHIMIE SANGUINE</b>								
<b>*Analyte pouvant être comprise dans un regroupement d'analytes</b>								
P	Phosphore 	Tube rouge 300 µL	1j	/	4j	1j	<b>J0</b> (sauf si prélèvement après 13h, alors J+1)	TLJ
K	Potassium * 	Tube rouge 300 µL	2h	/	42j	42j		
PT	Protéines totales 	Tube rouge 300 µL	1j	/	28j	6j		
NA	Sodium * 	Tube rouge 300 µL	1j	/	14j	14j		
CST	Transferrine * 	Tube rouge 300 µL	1j	/	8m	4m		
T	Triglycérides * 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	1j		
U	Urée 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	7j		
<b>Analytes groupés de BIOCHIMIE SANGUINE</b>								
TRAN	Transaminases (ASAT, ALAT) 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	3j		
IONO	Ionogramme (NA, K, CL) 	Tube rouge 300 µL	2h	/	7j	7j		
BLI1	Bilan lipidique (cholestérol, Triglycérides, HDL-cholestérol) 	Tube rouge 300 µL	1j	/	7j	/		
CST	Fer sérique, Transferrine 	Tube rouge 300 µL	1j	/	21j	7j		
B2	Bilirubine totale, bilirubine directe 	Tube rouge 300 µL	/	/	3j	1j		

/ : Aucune préconisation de notre fournisseur Beckman Coulter

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Préparation	Stabilité			Délai	Fréquence
				-20°C	2°C à 8°C	15°C à 25°C		
<b>BIOCHIMIE URINAIRE</b>								
<b>*Analyte pouvant être compris dans un regroupement d'analytes</b>								
UAU (24h)	<b>Acide Urique Urinaire</b>	Tube plastique 300 µL	Ajuster le pH entre 8 et 9 avec du NaOH	/	/	4j	J0 (sauf si prélèvement après 13h, alors J+1)	TLJ
UCA(24h)	<b>Calcium Urinaire</b>	Tube plastique 300 µL	Acidifier avec HCL 6N (pH>1,5)	/	4j	2j		
CRU (éch) CRUR (24h)	<b>Créatinine Urinaire</b> <b>Créatinine Urinaire</b>	Tube plastique 300 µL	/	/	/	/		
CLCR (24h)(sang+urines)	<b>Clairance de la créatinine</b>	Tube plastique 300 µL	Tube rouge 300 µL	/	/	/		
US (éch) USPP (post-prandiale)	<b>Glucose Urinaire</b>	Tube plastique 300 µL	/	/	2h	dès que possible		
	<b>Potassium Urinaire *</b>	Tube plastique 300 µL	Centrifuger si urines troubles	/	45j	45j		
UA (éch) UA24 (24 h)	<b>Protéines Urinaires</b>	Tube plastique 300 µL	/	/	48h	/		
	<b>Sodium Urinaire *</b>	Tube plastique 300 µL	Centrifuger si urines troubles	/	45j	45j		
URUR	<b>Urée Urinaire</b>	Tube plastique 300 µL	/	/	7j	2j		
	<b>Chlore Urinaire *</b>	Tube plastique 300 µL	Centrifuger si urines troubles	/	/	45j		
<b>Analytes groupés de BIOCHIMIE URINAIRE</b>								
IONU (éch ou 24h)	<b>Ionogramme urinaire (Na + K +Cl urinaire)</b>	Tube plastique 300 µL	Centrifuger si urines troubles	/	/	45j		

Codes	Paramètres	Types d'échantillons acceptés	Stabilité			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>TOXICOLOGIE URINAIRE</b>							
BENZ	<b>Benzodiazépine (BENZ)</b>	Urines sur flacon sans borates stérile	6 mois (1 seule décongélation)	48h	Le plus rapidement possible.	JO	TLJ
DR01	<b>Drogues : Opiacés (MOR), Cocaïne (COC), Cannabis (THC), Amphétamines (AMP), ECSTASY (XTC), Métamphétamines (MET)</b>						
DRO2	<b>Drogues : Barbituriques (BAR), Phencyclidine (PCP), Méthadone (MTD), Norpropoxyphène (PPX)</b>						
TRAM	<b>Tramadol</b>						
OXYC	<b>Oxycodon</b>						





Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>HORMONOLOGIE</b>								
<b>*Analyte pouvant être comprise dans un regroupement d'analytes</b>								
TSH	<b>TSH *</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	90j décongeler 2 fois	7j	18h	J+1	TLJ
T4	<b>T4 libre *</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 1 fois	48h	8h		
T3	<b>T3 libre *</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	48h	8h		
HCGQ	<b>βHCG</b>	Tube jaune + <b>SERO 1000 µL</b>	Dès que possible	6m décongeler 1 fois	48h	8h	J0 si avant 12h	
PSA	<b>PSA *</b>	Tube jaune + <b>SERO 1000 µL</b>	Dès que possible	5m	24h	/	J+1	
	<b>PSA libre *</b>	Tube jaune + <b>SERO 1000 µL</b>	3h	5m	24h	/		
<b>Analytes groupés de HORMONOLOGIE</b>								
TST3	<b>TSH, T3L</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	90j décongeler 1 fois	48h	8h	J+1	TLJ
TST4	<b>TSH, T4L</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	90j décongeler 1 fois	48h	8h		
T3T4	<b>T3L, T4L</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 1 fois	48h	8h		
THYR	<b>TSH, T3L, T4L</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	90j décongeler 1 fois	48h	8h		
PSAL	<b>PSA, PSA Libre</b>	Tube jaune + <b>SERO 1000 µL</b>	3h	5m	24h	/		

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>SEROLOGIE INFECTIEUSE</b>								
<b>*Analyte pouvant être compris dans un regroupement d'analytes</b>								
FERR	<b>Ferritine</b>	Tube jaune <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 1 fois	48h	8h	J+1	TLJ
HAVG	<b>Ac HAV</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	48h	8h		
AGBS seul ( <i>uniquement surveillance de grossesse sinon HEPB</i> )	<b>Hépatite B Ag HBs *</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 5 fois	4j	8h		
ACBS seul ( <i>uniquement statut immunitaire : vaccination sinon HEPB</i> )	<b>Hépatite B Ac HBs *</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 5 fois	4j	8h		
HCV	<b>Hépatite C</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 5 fois	7j	4j		
RUB1 RUB2	<b>Rubéole IgG</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	48h	8h		
<b>Analytes groupés de SEROLOGIE INFECTIEUSE</b>								
HEPB	<b>Hépatite B : Ac HBc, Ag HBs, Ac HBs</b>	Tube jaune + <b>SERO</b> <b>1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 1 fois	48h	8h	J+1	TLJ
HBGU ( <i>contrôle guérison</i> )	<b>Ag HBs, Ac HBs</b>							

\*ARN Hepatite C possible sur sérum congelé (dans les 12H si conservé en réfrigéré)

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	H Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>SEROLOGIE INFECTIEUSE</b>								
BW <i>(En l'absence de suivi de traitement)</i>	<b>Syphilis (EIA)</b>	<b>Tube rouge + SERO 200 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	7j	/	J+2	TLJ
VDRL <i>(En 2eme intention si BW trouvé positif)</i>	<b>Syphilis (VDRL)</b>			1 an décongeler 5 fois			J+1	
VDR2 <i>(A l'initiative du biologiste sur un pvt 15j après)</i>								
VDRT <i>(En cas de suivi thérapeutique)</i>								
TXN1 <i>(Cas général dépistage, diagnostic et surveillance)</i>	<b>Toxoplasmose (IgG + IgM + latex)</b>	<b>Tube jaune + SERO 1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	48h	8h	J+1	
TXN2 <i>(2eme prélèvement pour confirmation ou étude cinétique : - lors d'une suspicion d'infection toxoplasmique aigue. -lors d'une confirmation de présence d'IgG suite à une 1ere déter chez femme enceinte)</i>								
VIH2	<b>VIH</b>	<b>Tube jaune + SERO 1000 µL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	8j	24h	J+1	

**REMARQUE : PRELEVER SYSTEMATIQUÉMENT UNE SEROTHEQUE (Tube jaune) POUR TOUS LES BILANS CMETE MEME EN L'ABSENCE DE SEROLOGIES AINSI QUE POUR TOUT ENVOI AUX LABORATOIRES SOUS-TRAITANTS.**

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité avant centrifugation à T° ambiante	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
				-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>QUANTIFERON</b>								
QUAN ( <i>société</i> )	<b>Tuberculose</b>	<b>Tubes Quantiferon TB gold jusqu'au trait de remplissage</b>	<b>Tubes TB gold :</b> Avant incub. 37 ° : 16h T.Amb Après incub. 37° : 3j (4- 27°C)  <b>Tube vert (hépariné):</b> Jusqu'à 3h à temp.ambiante (17-25°C) puis jusqu'à 48h à 2-8°C avant transfert. Tubes aliquotés TB gpld mis en incubation à 37 °C dans les 2h.suivant le transfert	NA	28j	/	J+ 3 à J+ 7	3 à 5 séries de 28 patients par semaine
QUAP ( <i>PAR, PRI</i> )								
QUSS ( <i>EXT nomenclature</i> )								
QUHN ( <i>EXT HN</i> )								
<b>METABOLISME</b>								
VITD	<b>Vitamine D</b>	Tube jaune (bouché) <b>5 mL</b>	Dès que possible	1 an décongeler 3 fois	7j	72h	J+3	2 fois par semaine minimum

Codes	Paramètres	Types d'échantillons acceptés et traitement immédiat	Stabilité après inoculation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	15°C à 25°C		
<b>Codes Détection qualitative du SARS-CoV-2</b>							
C19 ( <i>société hors bilan</i> )	<b>Test PCR SARS-COV2 (covid-19)</b>	kit prélèvement spécifique (écouvillon + flacon de tampon. Insérer l'écouvillon nasopharyngé dans le flacon de tampon. Tourner l'écouvillon contre les parois du flacon	10h	10h	1h	J0	TLJ
C19B ( <i>société avec bilan</i> )							
C19S ( <i>EXT</i> )							

\*\* Décantation dans les 4 heures après le prélèvement

Codes	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Pas de centrifugation			Délai	Fréquence	
			Stabilité à -20°C	Stabilité de 2 à 8°C	Stabilité de 20 à 25°C			
<b>HEMATOCYTOLOGIE</b>								
<b>*Analyte pouvant être comprise dans un regroupement d'analytes</b>								
NFP	<b>Numération Formule sanguine Hémogramme</b>	Sang total sur tube violet <b>1 mL</b>	NA	48h	24h	J0	TLJ	
PL	<b>Plaquettes *</b>	Tube violet (ou bleu si agrégation sur EDTA) <b>1 mL</b>	NA	48h	24h			
RET	<b>Réticulocytes</b>	Sang total sur tube violet <b>1 mL</b>	NA	48h	24h			
MFLS	<b>Recherche Microfilaires</b>	Tube violet <b>ou Tube noir</b> <b>1 mL</b>	NA	24h	<b>3 semaines</b>			NA
GE	<b>Recherche Plasmodium (goutte épaisse) Paludisme test rapide</b>	Sang total sur tube violet <b>1 mL</b>	≥1 an	72h	7h			
V	<b>VS</b>	Tube noir <b>1.6 mL</b>	EDTA*	NA	12h			Stabilité de 15 à 25°C 4h

Analytes groupés d' HEMATOLOGIE							
NFP	<b>Numération Formule sanguine Hémogramme + Plaquettes</b>	Sang total sur tube violet 1 mL	NA	48h	24h	J0	TL J

\* : exclusivement réservé aux prélèvements effectués au laboratoire

CODES	Paramètres	Tubes de prélèvement (couleur du bouchon) <b>Quantité minimale nécessaire</b>	Stabilité après centrifugation, tubes bouchés			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	20°C à 25°C		
<b>IMMUNO-HEMATOLOGIE</b>							
GS1 <i>(1ere détermination. Avec phéno et RAI)</i>	<b>Groupe ABO Phénotype Rh Kell</b>	Tube violet <b>5 mL</b>	/	<6j	/	J+1	TLJ (pas le vendredi après 14h sauf urgence)
GS2 <i>(2eme détermination. Avec phéno)</i>			/	48h	/		
DSAI			<b>RAI dépistage</b>	Tube violet <b>5 mL</b>	/		

Codes	Paramètres	Types d'échantillons acceptés	Stabilité			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	Ambiant		
<b>URINES</b>							
BDUR <i>(société uniquement)</i>	<b>Culot urinaire (sang, globules blancs, pH, nitrites, protéine/créat)</b>	Urines dans flacon stérile	NA	24h	2h	JO	TLJ
UBIL	<b>Bilharziose</b>	Urines (si possible : miction après effort)		24h	NA	J+1	




Codes	Paramètres	Types d'échantillons acceptés	Stabilité			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	Ambiant		
<b>SELLES</b>							
PARA	<b>Parasitologie des selles</b>	Selles en flacon	NA	24H	2h pour des selles fraîches	J0	TLJ
BAER	<b>Recherche d'Anguillule par la technique de Baerman</b>	Selles en flacon (apportées avant 13h)		NA	12h		

Codes	Paramètres	Types d'échantillons acceptés	Stabilité			Délai	Fréquence
			-20°C	2°C à 8°C	Ambiant		
<b>PEAU</b>							
DEMO	<b>Recherche de Demodex</b>	cils	NA	NA	A analyser immédiatement	J0	TLJ
PAR1	<b>Recherche d'un parasite</b>	Peau et divers			A analyser immédiatement		
MYCD	<b>Recherche de Malassezia Furfur</b>	Peau (test à la cellophane)			1 semaine		
GALE	<b>Recherche de Sarcopte</b>	Produits de grattage des lésions sur lame			A analyser immédiatement		
SCO	<b>Scotch test anal</b>	Cellophane adhésive transparente (préalablement déposée sur le pourtour anal) collée sur la lame porte objet			48h	J0	
MYCO	<b>Ongles</b>	Ongles dans boite de Pétri			1 semaine	3s	
MYCO	<b>Peau</b>	Matériel prélevé dans boite de Pétri ou écouvillons sur milieu de transport					
MYCO	<b>Cheveux</b>	Cheveux dans boite de Pétri					

Références :





- Hématocytologie :
  - Référentiel COULTER DxH 600
  - Manuel d'utilisation DxH 600
  - Cahier de Bioformation (Décembre 2001)
- Biochimie :
  - Manuel Information Réactif / BECKMAN COULTER – Version 15 (Février 2014)
  - Conservation des échantillons biologiques avant et après centrifugation : effet de la nature des tubes, de la température et du délai avant analyse ; C.ODDOZE, E.LOMBARD, H.PORTUGAL ; Feuilles de biologie ; VOL LIII N°308 – SEPTEMBRE 2012
- Immuno- hématologie :
  - Dossier technique et notice réactif diagnostic GRIFFOLS (Décembre 2005)
- Immuno-dosages :
  - Notices réactifs Access (Décembre 2015, janvier 2016 et juin 2015 pour IgM)
  - Notice réactifs quantiFERON-TB Gold Plus (QFT-Plus) ELISA (Février 2015)
- Bactériologie/Parasitologie / Mycologie :
  - **Annales de biologie clinique conservation des échantillons urinaires en vue d'une étude sur l'automate UF 1000i bioMérieux (mai 2011)**
  - Servibio trousse de concentration pour parasites fécaux (FT\_DSE4200BAI\_2019-07)
- Biologie moléculaire (RT-PCR) :
  - Manuel d'utilisation du VitaPCR™™ SARS-CoV-2 Assay
  - Notice réactif du VitaPCR™™ SARS-CoV-2 Assay

## Légende :

	<b>Tube vert</b>	Héparine de lithium → plasma hépariné (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tube bleu</b>	Citrate de sodium → plasma citraté (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tube violet</b>	EDTA K3 → sang total ou plasma EDTA (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tube jaune</b>	Activateur de coagulation + gel → sérum (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tube rouge</b>	Activateur de coagulation + gel → sérum (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tube noir</b>	Tubes BD Vacutainer® Citrate de Sodium 4NC pour Vitesse de Sédimentation par méthode traditionnelle. (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
	<b>Tubes Quantiferon TB Gold Plus</b>	1 tube QuantiFERON-TB à bouchon gris (NIL) (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
		1 tube QuantiFERON-TB à bouchon violet (MITOGEN) (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
		1 tube QuantiFERON-TB à bouchon rouge (TB ANTIGEN) (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)
		1 tube QuantiFERON-TB à bouchon gris (NIL) (Conservation à T° ambiante jusqu'à la date de péremption indiquée sur le tube)

- **min** : minute
- **h** : heure
- **j** : jour
- **s** : semaine
- **m** : mois
- **TLJ** : tous les jours, sauf nuit, samedi, dimanche et jours fériés
- **NA** : Non applicable
- **SERO** : Sérothèque
- **\*** : Le délai de rendu peut être supérieur au délai annoncé en cas de positivité, d'examen complémentaire ou d'envoi en sous-traitance pour contrôle

NB : Les tubes jaunes et les tubes rouges possèdent les mêmes composants, seul la couleur des bouchons change pour simplifier la répartition des tubes dans le laboratoire. Il n'est donc pas impératif de respecter la couleur des bouchons tant que ce sont des tubes avec activateur de coagulation et gel.

	A jeun strict depuis 12h		Jeûne de 4h recommandé		Venir toujours à la même heure		Prévoir de rester au laboratoire de 1 à 3 heures
---	--------------------------	---	---------------------------	---	-----------------------------------	---	--

**Délais de rendu des résultats :**

Les délais s'entendent pour des prélèvements effectués avant 13h en semaine. Après 13h il faut rajouter 1 jour au délai prévu.

- J0 : résultat rendu le soir même à partir de 16H00
- J+1 : résultat rendu le lendemain (jour ouvrable) à partir de 16H00
- J+3 : résultat rendu 72H après le prélèvement (jour ouvrable), à partir de 16H00.

Des examens peuvent être transmis à des laboratoires spécialisés ce qui peut induire un délai de rendu de résultats plus important. Les examens sous-traités sont envoyés au laboratoire sous-traitant sauf avis contraire du patient ou du médecin prescripteur.

**Quantité minimale nécessaire :**

La quantité minimale nécessaire a été déterminée pour chaque paramètre en fonction du volume du test de l'échantillon et des volumes morts (système, pipetteur d'échantillon, récipient échantillon).

Si plusieurs paramètres sont demandés pour un même secteur (Biochimie, Hématologie...), il est préférable de fournir le tube demandé plein (5 mL). Et prévoir un seul tube de sérothèque par patient.

NB : Le tube destiné à la sérothèque contiendra 5 ml de sérum.

**Délai minimum avant centrifugation :**

Tube jaune : 30 minutes selon le fournisseur  
 Tube rouge : 30 minutes selon le fournisseur  
 Tube vert et tube bleu : pas de délai minimum avant centrifugation

**Examens externalisés :**

Cette liste n'est pas exhaustive. Concernant les examens envoyés aux laboratoires de biologie médicale spécialisées et non référencés dans le catalogue, se référer aux catalogues d'examens des laboratoires concernés.

Les paramètres non répertoriés sont confiés aux laboratoires sous-traitants.